

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°63/NP
Et de la COMMISSION FORMATION**



**REUNIE LE 11 MAI 2009
Stade Blériot**

Présents: Norbert PERREUX, Carmen CHOQUE Catherine DROULLE, Sarah DUBOS, Alain GOGIBUS, Gilles GUILLOT, Claude HUCHARD, Jacqueline MROZINSKI, Michel MROZINSKI, Jocelyne PETIT, André RICHEZ, Jacqueline RICHEZ, Teddy TORLET, Claudette VOLVERT.

Absents excusés : Bernard BEDUCHAUD, Cédric MARTIN, Gérard ROY
Absent non excusé : Jean-François GENESSEAU,

1. Approbation du CR de la réunion n° 62 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Organisation du concours FITA (CD 51) et Fédéral du 14 juin 2009 :

Le tir 2 x 70 mètres est le championnat départemental de la Marne. FITA ouvert.

Le samedi 16 mai des volontaires sont demandés pour renforcer les cibles. Une affiche est apposée au terrain.

Le mandat figure sur le site de la ligue et sur notre site. Une invitation sera adressée à l'Office des Sports et à Mme MICHEL adjointe à la Maire de REIMS pour la remise des récompenses.

Le terrain est réservé auprès de la REMS.

Montage du terrain le samedi 13 juin vers 14 heures.

André étant absent ce jour là, Jacqueline se charge d'acheter le charbon de bois et les allume-feu.

Carmen fera les courses pour la buvette et achètera de petits sacs poubelle pour les plaquettes de marque (80 sacs de 10 l).

Claudette se charge d'acheter ce qu'il faut pour les frites (6 x 2,5 kgs et 4 litres d'huile).

Feux à récupérer à Chalons 1^{ère} compagnie.

3. Organisation des Challenges d'Eté, passage de flèches et barbecue du 20 juin 2009 :

Le tarif sera celui de l'an passé :

3 € pour tout archer de la compagnie

7 € pour les conjoints, ascendants ou descendants (parents ou enfants) de tout archer.

Gratuit pour les enfants des archers, âgés de moins de dix ans.

Carmen se charge d'acheter les assiettes, verres, etc. qui pourraient nous manquer.

La secrétaire fera l'affiche pour les brochettes et les bons de participation. Les inscriptions doivent être faites jusqu'au mercredi 17 juin 2009 dernier délai, auprès de la secrétaire ou du trésorier.

Un avis sera diffusé par le président par internet à tous les adhérents.

Un tableau sera également affiché au chalet pour la confection de gâteaux, salades composées, etc.

Les challenges gagnés l'année passée doivent être rapportés pour être remis en jeu.

Le Président précise que le challenge Caisse d'Épargne est supprimé. Un nouveau challenge est créé « Challenge Alain GOGIBUS » dont la règle sera dévoilée le 20 juin.

4. Organisation du concours 3D du 12 juillet 2009

Ce sera presque le même parcours qu'au mois d'avril.

Le transport, etc. se fera comme au mois d'avril. Reste à mobiliser les troupes pour la préparation et pour l'installation des cibles le dimanche matin.

Un débroussaillage sera fait dans la semaine précédant le concours. Il va falloir trouver des volontaires pour la buvette. Et André va demander à Eric pour le greffe et à Martine pour aider.

5. Calendrier Saison 2009-2010 :

La réouverture du gymnase Prieur aura lieu le 8 septembre.

COMPAGNIE D'ARC DE REIMS

La semaine porte ouverte sera du 15 au 18 septembre.

Nous ferons paraître un article dans l'UNION.

Forum des Associations : 10 et 11 octobre

Un affichage sera mis à la salle Prieur pour l'inscription des archers participants.

Le président rappelle que notre participation à ces manifestations organisées par la Ville contribue à l'obtention de la subvention.

Reprise des écoles de tir le 7 octobre.

21 et 22 novembre 2009 : concours en salle.

février 2010 : concours jeunes.

mars 2010 : assemblée générale

Responsables de salle pour 2009-2010:

PRIEUR	Écoles de tir	Entraînement libre	Responsable de salle
Mardi de 18 à 20 H	Entraînement à la compétition	Oui	Norbert PERREUX
Mercredi de 18 à 20 H	1ère et 2ème année	Non	Claudette VOLVERT
Mercredi de 20 à 22 H		Oui	Alain GOGIBUS Ou Teddy TORLET
Jeudi de 18 à 20 H		Oui	Bernard BEDUCHAUD
Vendredi de 18 à 20H De 20 à 22 H	Perfectionnement	Oui	Claude HUCHARD Teddy TORLET Ou Alain GOGIBUS

6. Organisation des écoles de tir Saison 2009-2010 :

Enfants 1^{ère} et 2^{ème} années : Catherine, Alain, Jacqueline

COMPAGNIE D'ARC DE REIMS

Adultes et grands ados

- Néophytes et 2^{ème} année : Claudette et Bernard

Claude propose son aide lors des séances pour l'assistance technique indispensable.

Pour le petit matériel que les archers néophytes doivent acquérir, une liste leur sera donnée en même temps que la prise de licence, étant précisé qu'ils devront l'avoir dans le courant du premier trimestre.

Aucune transaction commerciale ne se fera dans le gymnase, Ils pourront acheter leur matériel soit chez Marne Archerie, soit dans tout autre magasin de leur choix.

Les créneaux horaires du Gymnase sont identiques à ceux de l'année précédente.

Un créneau « perfectionnement » aura lieu le vendredi pour les archers, et qui accueillera les jeunes en école de tir 3^{ème} année et les adultes 2^{ème} année et suivantes.

Gilles sera responsable de ce créneau ; il a demandé l'aide d'autres archers pour pouvoir mener à bien le perfectionnement.

Eliane viendra le mardi soir de 18 à 20 heures et prendra en charge un maximum de 15 archers qui font de la compétition.

Sarah précise qu'elle serait d'accord pour emmener des jeunes avec elle lorsqu'elle se rend sur des concours.

Jean-François GENESSEAU est d'accord pour continuer à chapeauter les challenges d'hiver et d'été ainsi que les passages de flèches.

7. Suivi du budget :

Le début d'année est difficile, car les rentrées principales d'argent ont lieu dans le 2^{ème} semestre.

Nous n'avons pas beaucoup de recettes actuellement, et nous sommes contraints à surveiller toutes les dépenses. La subvention municipale devrait être identique à celle de l'année précédente, et on espère une rallonge de 1000€, suite au dossier d'investissement déposé au service des sports.

8. Composition et organisation des commissions :

Cédric a fait part au Président de ce qu'il ne pouvait plus être responsable de la commission jeunes, dans la mesure où il étudie à TROYES.

Après discussion, Catherine est nommée responsable de la commission jeunes.

La composition des autres commissions ne change pas.

9. Questions diverses :

André demande le montant du bénéfice du concours 3D du 19 avril.

Le président lui a répondu que le bénéfice a été de 550 €.

Question de Jocelyne : son mari qui s'occupe d'un centre de loisirs demande s'il serait possible d'organiser une séance d'initiation.

Le Président répond que le coût d'un après-midi d'initiation est de 500 €.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 30

La Secrétaire Générale,

Le Président,